

# Formations BTP

# 09

*Chefs d'entreprise, Conjointes Collaboratrices & Salariés*

*se former aujourd'hui,  
pour être plus efficace  
demain*

FORMATIONS OBLIGATOIRES HYGIÈNE - SÉCURITÉ

TECHNIQUES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

RÈGLEMENTATION - TRANSITION NUMÉRIQUE - GESTION D'ACTIVITÉS

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - QUALIFICATION RGE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

  
**CTFPA**  
Centre Technique et de Formation  
des Professionnels de l'Artisanat

  
**CAPEB**  
L'Artisanat du Bâtiment  
ARIEG

**CNATP**  
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE  


Métiers du Bâtiment  
et des Travaux Publics

1<sup>er</sup> SEMESTRE 2024

La CAPEB et la CNATP de l'Ariège ont développé ensemble un service de proximité destiné à vous aider, à vous accompagner dans vos démarches de formations pour vous-même, votre conjoint et vos salariés.

De l'identification de vos besoins à la programmation des formations, en passant par le montage des dossiers de prise en charge financière, notre chargée de la formation vous accompagne dans toutes vos démarches.

Téléphone : 05 34 09 81 82  
courriel : formation@u2p09.fr

## 1-CONSEIL

- **Identification** de vos besoins
- **Information** sur les formations obligatoires
- **Conseil** pour accéder et se préparer aux nouveaux marchés

## 2-PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- **Montage** des dossiers
- **Suivi** des remboursements

## 3-PROGRAMMATION, SUIVI ET ACCUEIL

- **Programmation** des formations les plus adaptées à vos Entreprises, à vos marchés et aux évolutions des besoins de vos clients et de la réglementation des métiers.
- **Suivi** des dossiers des formations continues obligatoires
- **Accueil** des stagiaires et contrôle de leur satisfaction

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Chargée formations  
et qualifications  
05.34.09.81.82

### **Katia CATTANEO**

« Back Office Formation », Inscriptions aux formations, Gestions des suivis, Renseignements et conseils, Enregistrement des paiements, Procédures liées aux qualifications, Suivi des dossiers de qualification et de leur renouvellement

Chargée relations  
avec les Entreprises  
06.80.04.08.78

### **Monique MACIEL**

Ingénierie formation, Conseils et orientation aux entreprises, Audit et plan d'action individualisés Qualifications, labels et marque, et notamment RGE

## SÉCURITÉ - FORMATIONS OBLIGATOIRES

GESTES ET POSTURES  
CACES NACELLE R486 CAT.B  
UTILISATION DES DIISYONIANATES  
RSST (Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail)  
HAB. ÉLECTRIQUE B2V-BR (Personnel Electricien)  
HAB. ÉLECTRIQUE B0-H0-BS (Personnel Non Electricien)  
RECYCLAGE HAB. ÉLECTRIQUE B2V-BR  
TRAVAUX EN HAUTEUR  
SST (Sauveteur Secouriste du Travail)  
CACES MANUSCOPIQUE  
ÉCHAFAUDAGES  
AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

pages 6 à 9

## TECHNIQUES MÉTIERS

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES  
ACTUALISATION REGLEMENTAIRE MENUISERIES EXTERIEURES  
CEE OBJECTIF ZERO DEFAUT : CHAUDIERE BIOMASSE  
DEPANNAGE PERFECTIONNEMENT CLIM  
PROFESSIONNEL GAZ  
INITIATION A LA CLIMATISATION

pages 10 à 12

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - QUALIFICATION RGE

PREPARER SON AUDIT RGE  
FEEBAT RENOVE  
QUALIPV - module Elec  
QUALIBOIS AIR  
IRVE Niv.1 (installation de bornes de recharge de véhicules électriques)  
QUALIPAC  
QUALIPLUIE  
MA1 (maintenance bornes de recharges véhicules élec)

pages 13 à 15

## GESTION DES ENTREPRISES DU BATIMENT

DEMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS  
ASSISTANTE DU BTP  
LA TVA DANS LE SECTEUR DU BTP  
DOCUMENT UNIQUE DU BTP  
CHORUS PRO

pages 16 à 17

**SECURITE - FORMATIONS OBLIGATOIRES**  
Pages 6 à 9

**TECHNIQUE MÉTIERS**  
Pages 10 à 12

**É ÉCONOMIES D'ÉNERGIE- QUALIFICATIONS RGE**  
F Pages 13 à 15

**GESTION DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT**  
Pages 16 à 17

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET		
1	L	Jour de l'an	1	J		1	V	HABILITATION ELECTRIQUE B0 HOV BS	1	L	Pâques	1	M	Fête du Travail	1	S		1	L	ASSISTANTE DU BTP
2	M		2	V		2	S		2	M		2	J		2	D		2	M	
3	M		3	S		3	D		3	M	QUALIBOIS AIR	3	V		3	L		3	M	
4	J		4	D		4	L	RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE	4	J	QUALIBOIS AIR	4	S		4	M	QUALIPLUIE	4	J	MA1 IRVE
5	V		5	L		5	M		5	V		5	D		5	M		5	V	
6	S		6	M	DEMATERIALIZATION MARCHES PUBLICS	6	M		6	S		6	L		6	J		6	S	
7	D		7	M		7	J		7	D		7	M		7	V		7	D	
8	L		8	J		8	V		8	L	ASSISTANTE DDU BTP	8	M	Victoire 1945	8	S		8	L	INITIATION A LA
9	M		9	V	UTILISATION DES DIISYONIANATES	9	S		9	M	ASSISTANTE DDU BTP	9	J	Ascension	9	D		9	M	CLIMATISATION
10	M		10	S		10	D		10	M		10	V		10	L	ASSISTANTE DU BTP	10	M	
11	J		11	D		11	L	FLUIDES	11	J		11	S		11	M		11	J	
12	V		12	L		12	M	FLUIDES	12	V	MENUISERIES EXXTERIEURES	12	D		12	M		12	V	
13	S		13	M	RSST	13	M	FLUIDES	13	S		13	L		13	J	TRAVAUX EN HAUTEUR	13	S	
14	D		14	M	FEEBAT RENOVE	14	J	FLUIDES	14	D		14	M	SST	14	V		14	D	Férié
15	L		15	J	FEEBAT RENOVE	15	V	FLUIDES	15	L	IRVE 11	15	M	SST	15	S		15	L	
16	M		16	V		16	S		16	M		16	J	DEPANNAGE PERFECTIONNEMENT CLIM	16	D		16	M	
17	M		17	S		17	D		17	M	CACES MANUSGCOPIQUE	17	V		17	L		17	M	FEEBAT RENOVE
18	J		18	D		18	L	ASSISTANTE DU BTP TRAVAUX EN HAUTEUR	18	J	CACES MANUSGCOPIQUE	18	S		18	M	CHORUS PRO	18	J	FEEBAT RENOVE
19	V		19	L	ANC	19	M	ASSISTANTE DU BTP TRAVAUX EN HAUTEUR	19	V	CACES MANUSGCOPIQUE	19	D	Pentecôte	19	M		19	V	
20			20	M	ANC	20	M	QUALI PV ELEC	20	S		20	L	Lundi de Pentecôte	20	J	RSST	20	S	
21	D		21	M		21	J	QUALI PV ELEC	21	D		21	M	ASSISTANTE DU BTP	21	V		21	D	
22	L		22	J	ASSISTANTE DU BTP	22	V		22	L		22	M	ASSISTANTE DU BTP	22	S		22	L	
23	M	GESTES ET POSTURES	23	V	ASSISTANTE DU BTP	23	S		23	M		23	J	AIPR	23	D		23	M	
24	M		24	S		24	D		24	M	ECHAFAUDAAGES	24	V		24	L	CACES NACELLE	24	M	
25	J		25	D		25	L		25	J	CEE CH.BIOMASSE	25	S		25	M	R486 CAT B	25	J	PROFESSIONNEL GAZ
26	V	PREPARER SON AUDIT RGE	26	L		26	M		26	V		26	D		26	M		26	V	
27	S		27	M	HABILITATION ELECTRIQUE B2V-BR	27	M	LA TVA DANS LE SECTEUR BTP	27	S		27	L	QUALI PAC	27	J		27	S	
28	D		28	M	HABILITATION ELECTRIQUE B2V-BR	28	J	SST	28	D		28	M	QUALI PAC	28	V		28	D	
29	L	CACES NACELLE	29	J	HABILITATION ELECTRIQUE B0 HOV BS	29	V	SST	29	L	DOCUMENT UUNIQUE	29	M	QUALI PAC	29	S		29	L	
30	M	R486 CAT B				30	S		30	M		30	J		30	D		30	M	
31	M	R486 CAT B				31	D					31	V					31	M	

## GESTES ET POSTURES

23 JANVIER

Animé par PERFORM

### Objectif :

- Appréhender les risques dorsolombaires et leur prévention,
- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents.

### Statistiques des accidents et Accidents de Travail :

- Notions élémentaires d'anatomie (le squelette, la musculature, la colonne vertébrale...)
- Prévention des accidents (la bonne utilisation des EPI, l'éducation gestuelle, les positions au poste de travail, notions d'ergonomie...)
- Applications pratiques (étude d'un poste de travail, principes de sécurité et d'économie d'effort).



GESTES & POSTURES

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour  
Coût de la formation: 272 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 245 €) 27 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## RSST - Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail

2 SESSIONS PROGRAMMÉES

Animé par Jean-Marc PONS

13 FEVRIER / 20 JUIN

**Vous ou votre salarié, arrivez à terme de la validité de votre SST.**  
**Nous vous proposons une session Recyclage SST afin de conserver la validité du brevet de secourisme, pour lequel il est obligatoire de suivre un recyclage une fois tous les deux ans.**

Revoir, confirmer et réactualiser les gestes indispensables pour porter secours aux victimes dans le cadre du travail en attendant l'arrivée des secours médicalisés.

validité 2 ans



Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour  
Coût de la formation: 272 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 245 €) 27 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

> [Session de FEVRIER](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA  
> [Session de JUIN](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## CACES R486 CAT.B

2 SESSIONS PROGRAMMÉES

Animé par ECF

29 AU 31 JANVIER / 24 AU 26 JUIN

Le CACES, Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité, vous permet de répondre à vos obligations de délivrance d'une autorisation de conduite à vos salariés.



Cette formation concerne les nacelles multidirectionnelles.

### Objectif :

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES)

Jour 1 - THEORIE  
Jour 2 - PRATIQUE  
Jour 3 - TESTS

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours  
Coût de la formation: 816 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 735 €) 81 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 504 €) 312 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 816 €

> [Session de JANVIER](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL  
> [Session de JUIN](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL

\* conditions de financement des formations page 18

## HAB.ÉLECTRIQUE B2V-BR

Du 26 au 28 FEVRIER

Animé par PERFORM

**Depuis le 1er juillet 2015, l'habilitation électrique est OBLIGATOIRE**

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect de la norme NF C18-510.



- Connaître la réglementation en vigueur
- Evaluation des risques, incidence sur le comportement et règles de sécurité : Personnes intervenantes, Domaines de tension et zones à risque électrique
- Consignation et travaux hors tension en BT
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Interventions en BT
- Consignation, travaux, opérations particulières
- Sécurité lors des opérations de mesurage
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours  
Coût de la formation: 816 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 735 €) 81 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 504 €) 312 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 816 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## UTILISATION DES DIISOCYANATES

9 FÉVRIER

Animé par PERFORM

(Nouvelle obligation de formation)

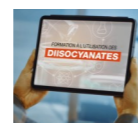
### Objectif :

- Être capable d'identifier les différents produits contenant au moins 0.1% de diisocyanates et leur danger,
- Adopter un comportement responsable en matière de sécurité lors de son intervention.

### Programme :

- Présentation de la formation, ses objectifs et les attentes des apprenants ;
- Les risques présentés par les produits contenant au moins 0.1% de diisocyanates ;
- Les risques liés à l'utilisation des liants polyuréthane ;
- La réglementation en vigueur concernant les produits contenant au 0.1% de diisocyanates ;
- Les isocyanates les plus utilisés ;

...



Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour  
Coût de la formation: 272 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 245 €) 27 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## HAB. ELECTRIQUE B0-HOV-BS

29 FEVRIER - 1ER MARS

Animé par PERFORM

### Objectif :

**L'habilitation électrique est OBLIGATOIRE et IMPORTANTE**

Toute personne « non électricien » chargé d'assurer les travaux (B0-H0V) ou petites interventions prédéterminées par une note de service (BS) sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension.

- Rôle du chargé d'intervention
- Notions élémentaires d'électricité circuit électrique
- Sensibilisation aux risques électriques
- La prévention des risques électriques
- Publication NF C18-510
- Appareillage électrique BT
- Opérations dans l'environnement
- Application pratique

*Pour vous : plombiers, peintres, plâtriers, etc.  
Qui ne tirez pas de lignes !*

validité 3 ans



Lieu: CAPEB 09  
Durée: 14 heures sur 2 jours  
Coût de la formation: 544 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 490 €) 54 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 336 €) 208 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 544 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## Recyclage HAB. ÉLEC B2V-BR

Animé par PERFORM

### Objectif :

Être capable de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de sécurité et connaître les limites des interventions BR.

- Symboles d'habilitation et rôles de chacun
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Interventions en basse tension d'entretien et de dépannage
- Matériels électriques BT et HT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Utilisation du matériel et de l'outillage spécifique aux interventions BT
- Opérations de consignation et documents associés
- Passage du QCM

Du 4 au 5 MARS

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 14 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 544 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 490 €) 54 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 336 €) 208 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 544 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## CACES R 482 CAT. F

Animé par ECF

Le CACES, vous permet de répondre à vos obligations de délivrance d'une autorisation de conduite à vos salariés. Cette formation concerne le manuscopique.

### Objectif :

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES)

#### Jour 1 - THEORIE

- La réglementation: Recommandation R482.
- Classification, technologie.
- Sécurité.

#### Jour 2 - PRATIQUE

- Vérifications
- Conduite, circulation et manœuvres
- Maintenance

#### Jour 3 - TESTS

validité 10 ans



\* conditions de financement des formations page 18

DU 17 au 19 AVRIL

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 816 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 735 €) 81 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 504 €) 312 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 816 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## SST - Sauveteur Secouriste du Travail

Animé par Jean-Marc PONS

28 AU 29 MARS / 14 AU 15 MAI

**L'article R241.39 du Code du Travail exige que :**  
« dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes pendant plus de 15 jours, un membre du personnel doit avoir reçu l'instruction pour donner les premiers secours d'urgence ».

Il est important que des membres de l'entreprise en nombre suffisant aient reçu une formation aux premiers secours pour protéger, alerter et secourir.

Cette formation permet d'obtenir le brevet SST et de répondre aux obligations en matière d'évaluations des risques professionnels.



\* conditions de financement des formations page 18

DU 28 au 29 MARS

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 14 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 544 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 490 €) 54 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 336 €) 208 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 544 €

> [Session de MARS](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

> [Session de MAI](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL

validité 2 ans

## ÉCHAFAUDAGE

Animé par PICA



Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques.

**Vos salariés doivent être formés au montage, démontage et à la réception des échafaudages**

**Cette formation pratique de 3 jours vous permettra d'obtenir l'attestation nécessaire.**

### Objectif :

Savoir monter, réceptionner, utiliser et démonter des échafaudages de pieds fixes en toute sécurité.

\* conditions de financement des formations page 18

DU 24 au 26 AVRIL

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 816 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 735 €) 81 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 504 €) 312 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 816 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

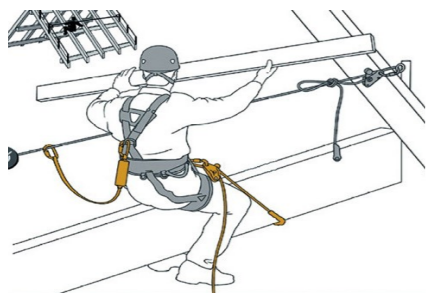
## TRAVAUX EN HAUTEUR

Animé par PERFORM

18 MARS / 13 JUIN

**Maîtriser la législation relative à ces matériels, les règles de prévention qui en découlent et être capable de les appliquer sur le chantier.**

- **Sensibiliser et analyser** les risques liés aux travaux en hauteur
- **Connaître et respecter** la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur
- **Acquérir la maîtrise** de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité
- **Se déplacer en milieu vertical** sous la responsabilité d'un technicien cordiste



2 SESSIONS PROGRAMMÉES

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 245 €) 27 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

> [Session de MARS](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

> [Session de JUIN](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL

validité 5 ans

## AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Animé par PERFORM



**Formation obligatoire depuis le 1er janvier 2018**

- Connaître la réglementation DT - DICT
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux
- Se situer dans les niveaux de responsabilité parmi les différents acteurs
- Se préparer aux questions QCM

validité 5 ans

23 MAI

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €  
**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 245 €) 27 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## A.N.C - Assainissement Non Collectif

Animé par AQUALOGIK

### Assainissement Non Collectif : les pièges à éviter

De nouvelles obligations sont imposées aux communes, en matière d'assainissement non collectif, et notamment la mise en œuvre **d'un contrôle technique des ouvrages.**

#### Objectif :

Maîtriser les différents procédés, leur principe de base et spécificités respectives, et être capable d'installer un assainissement autonome dans le respect de la filière assainissement, de savoir identifier les pièges à éviter et écarter tout risque de contentieux juridique.

#### Programme :

Acteurs de l'ANC, Principe de fonctionnement et de dimensionnement, Dispositifs de traitement en ANC, infiltration des eaux traitées en ANC, Bilan et synthèse

Du 19 au 20 FEVRIER

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 16 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 600 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 560 €) 40 €

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 384 €) 216 €

- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 600 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## CEE OBJECTIF 0 DEFAUT : CHAUD. BIO MASSE

Animé par QUALIGAZ

#### Objectif:

- Appréhender le contexte des CEE appliqué aux chaudières biomasses individuelles
- Maîtriser le référentiel de contrôle CEE chaudière biomasse individuelle
- Savoir utiliser l'outil autocontrôle CEE chaudière biomasse individuelle

#### Programme:

- Présentation du contexte des CEE
- Présentation du contexte réglementaire BAR-TH-113
- Analyse des points de contrôle associés à une chaudière biomasse individuelle
- Référentiel et outil d'auto contrôle CEE chaudière biomasse individuelle
- Validation de la bonne utilisation de l'outil auto contrôle CEE chaudière biomasse individuelle
- Bilan et synthèse de la formation

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 300 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 280 €) 20 €

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 108 €

- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 300 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## MANIP FLUIDES

Animé par CTFPA

### Formation préparatoire à l'attestation d'aptitude catégorie 1

**Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes de climatisation, pompe à chaleur et froid commercial ou industriel (sauf climatisation automobile) de la catégorie 1 au sens des arrêtés du 30 juin 2008, du 16 avril 2010 et du 29 février 2016 (référentiels).**

#### Formation en 3 parties

- **Théorique:** Théorie des machines frigorifiques, Le diagramme enthalpique, Impacts environnementaux et réglementation des fluides frigorigènes...
- **Pratique:** Récupération du fluide, Mise sous pression d'azote, Tirage au vide, Charge en fluide, Contrôle d'étanchéité électronique ...
- **Tests**

\* conditions de financement des formations page 18

Du 11 au 15 MARS

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 40 heures sur 5 jours

Coût de la formation: 1360 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 1400 €) 0 €

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 960 €) 400 €

- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 1360 €

- Formation éligible au CPF  
[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## DEPANNAGE ET PERFECT. CLIM

Animé par ÉTÉ FORMATION

Diagnostiquer avec méthode une panne précise, en vue d'y remédier.

Maîtriser les paramètres de fonctionnement d'une climatisation en assurant les opérations de maintenance curatives.

#### Programme (l'essentiel):

- Principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique (rappel des principes élémentaires de fonctionnement, règles de fonctionnement....)
- Entretien des climatiseurs préconisations (détection de fuites, fiches d'intervention....)
- Diagnostics de pannes (pannes frigorifiques, aérauliques et électriques)
- Etude de cas sur bancs pédagogiques (Climatisation)

\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 16 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 600 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 560 €) 40 €

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 384 €) 216 €

- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 600 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## ACTU.REGLEMENTAIRE MENUISERIES EXT.

12 AVRIL

Animé par Gwendal LECOMTE

Actualisation règlementaire - Mise en œuvre de menuiseries extérieures

#### Objectif:

**Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques sur la mise en œuvre des menuiseries extérieures dans le neuf et la rénovation en conformité avec les évolutions du DTU 36.5**

#### Programme :

- Principes généraux des menuiseries
- Les principaux produits et accessoires de pose
- Les différents modes de pose
- Les bonnes pratiques

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 300 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 280 €) 20 €

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 108 €

- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 300 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## Partenaire de la CAPEB



Visserie, perçage, outillage, électroportatif, fixation...

BERNER se positionne comme l'un des leaders de la distribution pour les professionnels du bâtiment.

Découvrez les avantages dédiés aux adhérents CAPEB-CNATP

**Vous souhaitez être mis en relation avec les commerciaux BERNER?**

## PROFESSIONNEL GAZ

25 au 27 JUIN

Animé par QUALIGAZ

**Nous vous proposons, par le biais de ce stage, de vous préparer au passage du Test QCM obligatoire pour accéder à l'appellation**

### PROFESSIONNEL GAZ INSTALLATION.

Rappelons que cette appellation, outre sa garantie d'efficacité et de sérieux qu'elle procure à votre entreprise, vous permet :

- ⇒ De limiter les risques d'anomalies
- ⇒ De réduire le coût des certificats de 80%
- ⇒ D'éviter les contrôles systématiques

**Révision des RÈGLES techniques et entraînement au QCM**



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 24 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 900 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 840 €) 60 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 576 €) 324 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 900 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## INITIATION CLIMATISATION

8 et 9 JUILLET

Animé par CTFPA

#### Objectif :

Maîtriser le fonctionnement, la mise en service ainsi que les bonnes pratiques d'installation d'une climatisation

#### Programme :

- Principes de fonctionnement d'un circuit frigorifique
- Les systèmes thermodynamiques
- Les systèmes monoblocs et biblocs
- Reconnaissance des composants
- Préconisation d'installation et raccordements
- Performance des systèmes thermodynamiques

\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 16 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 600 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 560 €) 40 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 384 €) 216 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 600 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

NOUVEAU PARTENAIRE

## L'outil digital dédié aux artisans du bâtiment

### Devis, Facturation, Gestion d'activité, Planning



**La digitalisation de vos chantiers**

Pour plus d'informations,  
Monique MACIEL  
Chargée des relations entreprises  
05.34.09.81.82 ou 06.80.04.08.78

## PREPA AUDIT RGE

26 JANVIER

Animé par Olivier VINCENT

#### Objectif :

Connaitre le fonctionnement d'un organisme de qualification (Qualibat, Qualit'ENR)

- Choix d'une Qualification métier dans la nomenclature Qualibat
- Mon attestation de qualification RGE
- Périodicité des audits
- Les documents audités
- Les chantiers audités
- Exemples de chantiers audités (reportage photos)



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 280 €) 0 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 80 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## FEEBAT RENOVE

Du 14 au 16 Février

Animé par Gwendal LECOMTE

**Devenir responsable technique en rénovation énergétique de logements**

#### Objectif :

- ⇒ Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »
- ⇒ Savoir repérer les principaux risques en fonction des différents types de bâti, savoir les prévenir.
- ⇒ Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces,
- ⇒ Identifier leurs interfaces et leurs risques de dégradations associées. Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation.



conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 710 € (660 € et 50 € QCM)

**Formation remboursée à hauteur de 660 € on se charge de tout**

**L'entreprise établira un chèque de 710 € par stagiaire à l'inscription.**

Repas à la charge des stagiaires

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## QUALIPV - Module ELEC

Du 19 au 21 MARS

Animé par ETE Formation

#### Objectif :

- Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose

#### Programme :

- Principe et technologie des systèmes photovoltaïques
  - Principe de base de conversion photovoltaïque
- Le marché - le dimensionnement - la réglementation
  - Normalisation - sécurité
  - Dimensionnement d'une installation (évaluation des besoins, étude des coûts, rentabilité)



Travaux pratiques : les sites isolés et le raccordé au réseau QCM et bilan

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 24 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 900 €  
Repas à la charge du stagiaire

#### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 840 €) 60 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 576 €) 324 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 900 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## QUALIBOIS AIR

Du 3 au 5 AVRIL

Animé par ETE

**Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre d'une demande de souscription à une qualification « RGE » dans le domaine de la chaudière bois énergie.**

**Objectifs :**

- Acquérir les connaissances des principaux textes réglementaires, les données techniques et physico-chimiques du bois, la maîtrise du dimensionnement.
- Réaliser une installation ainsi que son entretien.

**Partie théorique et pratique**

**Test QCM**



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 1140 €  
Repas à la charge du stagiaire

**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 630 €) (participation dispositif FEBBAT 420 €) 90 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 630 €) (participation dispositif FEBBAT 420 €) 90 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 1140 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## QUALIPLUIE

Du 4 au 5 JUIN

Animé par Au Fil de l'Eau

**Objectif :**

Acquérir les connaissances et compétences en gestion des eaux de pluie, récupération, rétention et gestion des eaux pluviales pour postuler auprès d'ESSOR DURABLE et obtenir le label QUALIPLUIE.

**Programme :**

- Gestion des eaux à la parcelle, de quelles eaux parle-t-on ?
- La récupération de l'eau de pluie
- La rétention d'eau de pluie
- La réglementation
- La mise en œuvre des différents dispositifs (cuves)
- La connexion et la mise en service de l'installation de récupération et de rétention de l'eau de pluie

**Test QCM**



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 16 heures sur 2 jours

Coût de la formation: 600 €

**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 560 €) 40 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 384 €) 216 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 600 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## IRVE niv. 1 - Installation de Bornes de Recharge de véhicules électriques

15 AVRIL

Animé par Groupe Cahors

**Objectif :**

- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Mettre en œuvre et en service les bornes de charge.
- Etre certifiés à l'issue de la formation et être en capacité d'obtenir la certification EV Ready de niveau P1.
- Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique,
- Connaître les réglementations propres aux ERP et aux parkings,
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés,
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 380 €

**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 280 €) 100 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 188 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 380 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## IRVE MAINTENANCE NIVEAU 1

4 JUILLET

Animé par Groupe Cahors

**Objectif :**

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, en complément des formations P1 ou P2 dans le respect des consignes des fabricants de bornes
- Assurer la maintenance élémentaire et de diagnostics NIV 1 et NIV 2 des bornes AC selon AFNOR NFX 60-000 : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement
- Réaliser les opérations de maintenance permettant d'accéder aux subventions conditionnées.



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 380 €

**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 280 €) 100 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 188 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 380 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## QUALIPAC

Du 27 au 31 MAI

Animé par CTFPA

**La qualification RGE dédiée aux pompes à chaleurs Formation agréée pour la qualification RGE QUALIPAC (obligation de suivre les 5 jours)**

**Objectif :**

Le stagiaire possédera les connaissances élémentaires de thermodynamique indispensable et maîtrisera le savoir faire en matière de dimensionnement des équipements, de conception de tous les circuits (chauffage, capteurs, etc.)

**Partie théorique et pratique :**

Les bases du conditionnement d'air, Notions de Thermodynamique, Conception Installations hydrauliques, Maintenance, Les capteurs horizontaux ou verticaux...

**Test QCM**



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 35 heures sur 5 jours

Coût de la formation: 1 900 €  
Repas à la charge du stagiaire

**RESTE À CHARGE\***

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 1 050 €) (participation dispositif FEBBAT 700 €) 150 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 1 050 €) (participation dispositif FEBBAT 700 €) 150 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 1 900 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## FEEBAT RENOVE

Du 17 au 19 JUILLET

Animé par Olivier VINCENT

**Devenir responsable technique en rénovation énergétique de logements**

**Objectif :**

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »
- Savoir repérer les principaux risques en fonction des différents types de bâti, savoir les prévenir.
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces,
- Identifier leurs interfaces et leurs risques de dégradations associées. Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation.



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 21 heures sur 3 jours

Coût de la formation: 710 € (660 € et 50 € QCM)

**Formation remboursée à hauteur de 660 € on se charge de tout**

**L'entreprise établira un chèque de 710 € par stagiaire à l'inscription.**

Repas à la charge des stagiaires

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL



## DEMAT. MARCHES PUBLICS

6 FEVRIER

Animé par Régine MOULLET

**OBLIGATOIRE DEPUIS FÉVRIER 2019**

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique

### Objectif :

Etre capable de répondre de manière dématérialisée aux appels d'offres des marchés publics.

### Programme :

- Tour d'horizon des processus de dématérialisation des appels d'offres
- Présentation du Certificat Electronique
- Cas pratique pour répondre aux appels d'offre dématérialisés...
- Cas pratique pour répondre aux appels d'offres

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 200 €) 72 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 160 €) 112 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## DOCUMENT UNIQUE DU BTP

29 AVRIL

Animé par PERFORM

### Objectif :

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels, améliorer les conditions de travail, gagner en performance et rédiger le document unique pour une entreprise du BTP.

### Programme :

- Présentation démarche document unique
- Comment rédige t'on son document unique ?
- Présentation des mesures de prévention

**EVALUEZ VOS RISQUES PROFESSIONNELS !**



Lieu: CAPEB 09  
Durée: 7 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 210 €) 62 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 168 €) 104 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

\* conditions de financement des formations page 18

## ASSISTANTE DU BTP

À partir du 22 FEVRIER au 10 SEPT.

Animé par 2 formateurs

### Objectif :

L'objectif de cette formation est d'apporter les ressources nécessaires à la polyvalence exigée par ce métier en matière de gestion administrative, d'organisation, de planification de l'activité de l'entreprise du bâtiment, de relation clients et fournisseurs, ...

### Parcours pédagogique:

- Connaissances Générales d'une entreprise du BTP et son environnement
- Les documents comptables d'une entreprise du BTP - Gestion économique et financière
- Le social dans une entreprise du BTP
- La sous-traitance dans le BTP et RCPD
- Contractualisation des marchés publics et privés
- Evaluation et préparation à l'oral (possibilité de passer le diplôme)



Calendrier des différents modules: 22-23/02, 18-19/03, 8-9/04, 21-22/05, 10-11/06, 1-2/07, 9-10/09

\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 98 heures sur 14 jours

Coût de la formation: 3 332 €

### RESTE À CHARGE\*

- Salarié (participation CONSTRUCTYS 2 352 €) 980 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 3 332 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## CHORUS PRO

18 JUIN

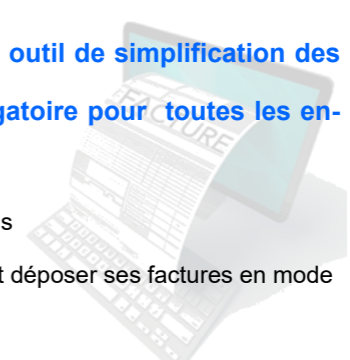
Animé par Régine MOULLET

**OBLIGATOIRE AU 1er JANVIER 2020 (plus de dépôt papier)**

La facture dématérialisée ou facture électronique est un outil de simplification des rapports entre clients et fournisseurs. Dans le cadre des marchés publics, son usage est obligatoire pour toutes les entreprises au 1er janvier 2020.

### A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les enjeux et objectifs de la dématérialisation des factures
- Se familiariser avec la plateforme Chorus Pro
- Connaitre les fonctionnalités principales pour créer son compte et déposer ses factures en mode portail
- Suivre l'évolution de sa facture, du dépôt au règlement



\* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 200 €) 72 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 160 €) 112 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre du CTFPA

## TVA DANS LE SECTEUR DU BATIMENT

27 MARS

Animé par Joel BAILLOUD

### Objectif :

Comprendre l'exigibilité de la TVA selon l'option TVA sur les débits ou TVA sur les encaissements, y compris l'impact sur la trésorerie des entreprises du bâtiment, identifier les démarches administratives des contrats de sous-traitance entre professionnel et l'impact sur la déclaration de TVA.

Obligations déclaratives et administratives : attestations de TVA et Visualiser la déclaration de TVA et méthodes déclaratives

### Programme :

- Distinguer les différents travaux possibles au secteur du Bâtiment et associer les taux de TVA à appliquer
- Différencier les attestations de TVA liées au Bâtiment selon l'exigibilité de la TVA au taux réduit, schématiser le processus de la TVA et son fonctionnement.
- Présenter le contrat de sous-traitance entre professionnels...



Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 200 €) 72 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 80 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)  
Chèque à l'ordre de l'AFAPL

\* conditions de financement des formations page 18

## AIDES AUX TRAVAUX

Date à définir

Animé par

Aides financières en faveur des clients

### Objectif :

Argumentez vos devis en maîtrisant l'ensemble des aides en faveur des travaux d'économies d'énergie.

### Programme :

Le crédit d'impôt transition énergétique, L'éco prêt à taux zéro, les obligés, critères, mentions obligatoires, Les aides « habiter mieux » de l'ANAH, L'éco chèque logement Occitanie, La TVA à taux réduit, Les aides locales, La fondation du Patrimoine, Le principe d'éco-conditionnalité et le cumul des aides.

Lieu: CAPEB 09  
Durée: 8 heures sur 1 jour

Coût de la formation: 272 €

### RESTE À CHARGE\*

- Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur (participation FAFCEA 200 €) 72 €
- Salarié (participation CONSTRUCTYS 192 €) 80 €
- Salarié autre (nous contacter pour les prises en charge) 272 €

[télécharger le bulletin d'inscription](#)

\* conditions de financement des formations page 18

# CONDITIONS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Les stages effectués par le Chef d'Entreprise, son conjoint ou les salariés, peuvent solliciter une participation financière des Fonds d'Assurance Formation (FAFCEA) ou des OPCO (CONSTRUCTYS).

## Chef d'entreprise et conjoint collaborateur du bâtiment



Si vous dépendez du Fonds d'Assurance Formation des chefs d'entreprise Artisanale (FAFCEA), vous réglez uniquement les sommes à la charge de votre entreprise et nous assurons le suivi de votre prise en charge sous réserve des critères de prise en charge suivants.

- Pour l'année 2024, **les conditions de financement restent inchangées.**

**La durée maximale par stagiaire est de 100 h et le coût pédagogique des stages techniques est à 35 €/h (sous réserve de modifications en cours d'année possibles)**

- **Présentation lors de l'inscription de l'attestation de versement de la contribution formation professionnelle d'au moins d'un an.**

Ces réserves ne s'appliquent pas aux dispositifs  
FEEBAT RENOVE, QUALIPAC, QUALIBOIS modules air et eau, QUALISOL et QUALICETI.

## Salariés du bâtiment (CONSTRUCTYS)



L'OPCO de la Construction CONSTRUCTYS pour les entreprises - de 50 salariés participe financièrement aux formations à hauteur de **24 € de l'heure** par stagiaire et dans la limite des fonds disponibles octroyés par Constructys (sous réserve de modifications en cours d'année possibles).

A la demande de la CAPEB, Constructys a supprimé les plafonds pour les moins de 50 salariés, et c'est une grande avancée pour nos entreprises.

Pour les entreprises de moins de 11 salariés, Constructys peut également prendre en charge une partie du salaire de vos salariés en formation (montant maximum 13€/heure/stagiaire pour les entreprises - de 11 salariés).

Vous réglez uniquement le montant restant à la charge de votre entreprise. Les coûts pédagogiques pris en charge par Constructys sont directement réglés à l'organisme de formation

Ces réserves ne s'appliquent pas aux dispositifs

## Entreprises ne relevant ni du FAFCEA, ni de CONSTRUCTYS

Vous réglez le montant total de la formation et nous vous fournissons les documents à transmettre à votre OPCO afin de constituer un dossier de demande de financement.



## - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES -

### 1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par le CTFPA dans le cadre de la formation professionnelle continue ainsi que les prestations techniques.

Le fait que le CTFPA ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente.

Toute prestation accomplie par le CTFPA implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

### 2. Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes :

Formation inter-entreprises : formation sur catalogue et formation sur le site Internet.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client.

Conseil, suivi et accompagnement formation

### 3. Inscription, Devis

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par le CTFPA, de la convention de prestation de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial du client accompagnée du chèque de participation.

Toute commande spécifique de formation sur mesure fera l'objet d'une confirmation écrite en retournant le devis du CTFPA dûment revêtu du cachet commercial du client, signé et accompagné de la mention manuscrite « bon pour accord ».

Une lettre de convocation et ou un mail indiquant le lieu exact et les horaires de la formation seront adressés au participant.

Le CTFPA ne peut être tenu responsable de la non-réception de ceux-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client après chaque formation.

### 4. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux du CTFPA et ses annexes implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des stagiaires.

### 5. Prix

Prestations de formation : Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou la convention de formation. Ils sont nets de taxe, le CTFPA n'étant pas assujéti à la TVA.

### 6. Paiement

Le règlement du prix des formations ou des prestations techniques est effectué par :  
chèque libellé à l'ordre du CTFPA.  
virement en précisant le nom de l'entreprise et l'intitulé du stage ou de la prestation technique.  
Espèces.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### 7. Règlement par un organisme tiers

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient au client :  
de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.

d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas au CTFPA avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

### 8. Délais de paiement

Tout paiement de formation s'effectue avant l'entrée en stage du client.

### 9. Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, le CTFPA se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

### 10. Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande au CTFPA sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), le CTFPA pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### 11. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation dans un délai de 5 jours ouvrés ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût du reste à charge (déduction faite de la prise en charge OPCO, Fonds d'Assurance Formation, ...) de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Le CTFPA se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail ou par téléphone, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait du CTFPA. En cas d'annulation définitive de la formation par le CTFPA, il est procédé à la restitution des règlements perçus. En cas de réalisation partielle par le CTFPA, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

### 12. Supports de formation

Les stagiaires et clients des formations dispensées par le CTFPA ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

Les supports de formation restent la propriété exclusive du CTFPA et/ou du formateur.

### 13. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### 14. Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :  
des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du CTFPA.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à :  
CTFPA, 11 rue Jean Monnet - BP6 - 31240 SAINT JEAN ou par mail à : [communication@ctfpa.fr](mailto:communication@ctfpa.fr).

En particulier, le CTFPA conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée légale. Enfin, le CTFPA s'engage à ne pas diffuser, sans accord du stagiaire, à l'issue des formations toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de mises en situation.

### 15. Tribunal compétent

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français.

Ainsi et en application du décret N° 2015-282 du 11 mars 2015, en cas de litige survenant entre le Client et le CTFPA à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable tout recours judiciaire.

Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

*Chefs d'entreprise, Conjointes Collaboratrices & Salariés*

Renseignements : service formation au 05 34 09 81 82 ou [formation@u2p09.fr](mailto:formation@u2p09.fr)

Raison sociale : .....

Effectif salariés (hors apprentis):.....

Nom- Prénom du chef d'entreprise:.....

Adresse:.....

N° tel.:.....

Mail:.....

Activité : .....

Signature / Cachet

**A retourner dès réception**

Par mail : [formation@u2p09.fr](mailto:formation@u2p09.fr) Ou courrier: CAPEB CNATP 09 BP 10133 - 09003 Foix Cedex

**Merci de joindre UN chèque PAR STAGE (voir indication pour l'ordre dans les sessions)  
une convocation vous sera adressée environ une semaine avant le début de la formation**

Intitulé de la formation	Nom- Prénom stagiaire	Date de naissance	Statut
			<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié
			<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié
			<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié
			<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié
			<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié

### FINANCEMENT DES FORMATIONS

#### CHEF(FE)S D'ENTREPRISE, CONJOINT(E)S COLLABORATEUR OU CONJOINT(E)S ASSOCIÉ(E)S

Le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA), avance les montants de vos formations techniques.

**Grâce à la subrogation, vous réglez uniquement la différence restant à votre charge.**

Nous assurons la gestion et le suivi de votre demande de prise en charge.



#### SALARIÉ(E)S DU BTP,

Constructyts participe financièrement aux coûts de formation et aux salaires selon des plafonds de prise en charge.

**Grâce à la subrogation, vous réglez uniquement la différence restant à votre charge.**

Nous effectuons et assurons le suivi de votre demande de participation financière.

**Profitez des financements pour vous former et former vos salariés !  
Simplifiez-vous la gestion des dossiers avec notre service de proximité**

Pour tout renseignement :

Katia CATTANEO  
Assistante de Direction  
Chargée des formations  
et des qualifications



Monique MACIEL  
Chargée des relations  
avec les Entreprises  
06.80.04.08.78  
[formation@u2p09.fr](mailto:formation@u2p09.fr)